VETO-CLIN D'ŒIL

Le bulletin d'informations aux médecins vétérinaires retraités du Québec

Numéro 42 Mars 2024

Île Bonaventure

Fou de Bassan

(photo : gracieuseté du Dr André Banville MON 1982)

À lire dans ce numéro

Dans ce numéro : Page

1.- La Une
2.- À lire
3-4.- Mot du président
5.- Nouvelles des Associations
6-7.- Nouvelles de l'Ordre
8.- Infovet
9 à 15- VET-O-Podium : Dr Marcel Bouvier
16 - 17.- Reconnaissance de l'OMVQ
18.- Un peu de piquant
19.- Subtilités de la langue française
20 - 24.- Histoire de l'ACMV, Dr Jean-Louis Forgues
25.- Une grande invention: Bouton à 4 trous
26.- La vie au XVè siècle : Dr Raynald Savaria
27.- Les pensées du Dr Raynald Savaria
28.- Dr Gilles Lussier
29 – 30.- Info-Vet : Dre Christiane Girard
31.- Info Vet : la Rage
32.- InfoVet :Une profession en progrès
33.- Info Voyage : Dr Denis Sanfaçon
34.- Courrier des lecteurs
35- Nous ont quittés
36.- Horoscope chinois
37.- Prophétie du Dr Gilles Morin
38 - Jour de la marmotte
39.- Remerciements
40.- Paysages du Québec
41.- Commandite
42.- Dernière heure

Conseil d'administration en 2024

Dr Michel Morier, président
Dre Francine Sauvé, vice-présidente
Dr Paul Baillargeon, secrétaire
Dre Daniel Bousquet, trésorier
Dre Christiane Allard, administratrice
Dr André Doré, administrateur
Dr Daniel Gervais, administrateur

Publication du VETO CLIN D'ŒIL

Rédaction et mise en page :
Dr Gilles Lepage

Comité de relecture :
Dr Marcel Bouvier
Dre Francine Sauvé

Politique éditoriale : Noter

Dans chaque publication du Veto Clin D'Oeil, une note précisant que les photos ou les articles soumis doivent être la propriété de l'expéditeur ou être libre de droits selon les termes de Copibec.

Ours à la pêche

Attendre que le poisson passe pour un bon repas…
(Photo par Christian Lepage)

L'ignorant affirme,
Le Savant doute,
le Sage réfléchit.
(Aristote)

Mot du président

Dr Michel Morier

À l'instar de chacun de nous, qui avons certes tous vécu un tournant mémorable dans nos carrières respectives, le Regroupement des médecins vétérinaires retraités du Québec (ReVeR) s'apprête lui aussi à prendre un virage important. Ce changement de cap implique une direction collective où chaque membre du conseil d'administration (CA) se voit confier davantage de responsabilités. Le fait que de nos jours les médecins vétérinaires retraités sont de plus en plus actifs et diversifient leurs engagements encourage cette approche de gestion.

Ce changement de direction découle en partie du départ à la retraite d'un membre influent au ReVeR tout particulièrement au sein de la production de notre revue trimestrielle. Comme il nous l'a lui-même précisé lors de notre dernière assemblée générale annuelle (AGA), l'édition du Veto Clin D'œil de mars 2024 sera la dernière sous sa gouverne. Dr Gilles Lepage accroche donc sa *"plume"* après une décennie dévouée à la création et au maintien du ReVeR et Veto Clin D'œil. Comme l'a si bien fait Guy Lafleur avec les Anciens Canadiens, Dr Lepage trouvera certes une façon de continuer à apporter sa contribution au ReVeR. En mon nom personnel, au nom du Conseil d'administration et au nom du millier de membres du ReVeR, je tiens à remercier Dr Lepage pour son immense et colossale contribution à la continuité de notre regroupement. Je m'en voudrais de ne pas souligner aussi l'apport de M. Mathieu Riendeau, gendre du Dr Lepage, tout particulièrement au niveau de l'aspect informatique. Ce dernier a gentiment accepté d'apporter sa contribution tout au long du processus de transfert de technologie que ce soit au niveau du site Web du ReVeR ou pour les communications.

Le Veto Clin D'Oeil constitue en quelque sorte la locomotive du ReVeR. Tous les membres du ReVeR sont grandement invités à sauter à bord du train et à choisir un wagon qui leur convient afin d'alimenter la banque de thèmes à développer : Rédaction d'un éditorial, Récit d'un fait vécu, Anecdotes de pratique ou personnelles, Photo d'intérêt avec description, Rappel historique…ou Toute autre idée originale… Laissez parler votre côté créatif…

Encouragés par votre impressionnante participation lors des célébrations du 10ième anniversaire du ReVeR, tenues à l'automne 2023, les membres du CA se sont immédiatement remis au boulot. Le CA a beaucoup de projets sur la planche à dessin, dont l'actualisation du Logo, d'où l'importance de vos dons. Nous sommes passés à un nouveau mode de communication en s'abonnant à la plate-forme Zoom ce qui permettra à la fois d'économiser sur les frais de déplacement et d'accroître les rencontres du CA. En plus de permettre la réalisation davantage de visées, cette nouvelle approche favorise le recrutement de nouveaux administrateurs à la grandeur de la province comme ce fut le cas pour le Dr André Doré, de Rivière-Rouge, qui s'est joint au CA lors de la dernière AGA.

Le ReVeR n'a pas encore son *Temple de la renommée* mais vous pouvez toujours adhérer au *Cercle des cotisants volontaires.* Les membres du CA du ReVeR vous remercient à l'avance de votre encouragement et soyez assurés que votre contribution sera utilisée à bon escient et en toute transparence.

Alors, bonne lecture et n'hésitez pas à nous envoyer vos commentaires. Nous les lisons tous et en tenons compte, soyez-en assurés.

Vous désirez faire un don au REVER ?

1. Soit par un chèque émis à l'ordre du ReVeR et posté à l'attention de : Dr Daniel Bousquet, 2485 St-Pierre Ouest, Saint-Hyacinthe, QC, J2T 1R4.
2. Soit par transaction bancaire (Transfert Interac) :

   a. Envoyer un email à : reverveto85@hotmail.com en précisant votre intention.
   b. S'entendre sur la question/réponse avec le Dr Daniel Bousquet par téléphone au 450-774-5933

   Faites votre transaction en indiquant l'adresse email suivante : reverveto85@hotmail.com

L'avenir est à nos portes

Nouvelles des associations de médecins vétérinaires retraités au Québec.

Regroupement des médecins vétérinaires retraités du Québec (ReVeR)

L'événement principal du ReVeR sera la tenue de son assemblée générale annuelle (AGA) qui se tiendra le **mercredi 16 octobre 2024**. Davantage de détails concernant le lieu et l'heure vous seront communiqués lors de communications futures.

Association des professeurs retraités de la Faculté de médecine vétérinaire (APREs fmv)

Le Dr André Vrins, président de l'APREs fmv nous fait savoir que leur association prévoit tenir sa rencontre printanière le **mardi 4 juin 2024.** Aucune date n'est présentement envisagée pour leur rencontre de l'automne.

Société de conservation du patrimoine vétérinaire du Québec (SCPVQ)

Dre Suzanne Breton, présidente de la SCPVQ, nous informe que la date de leur assemblée générale combinée au brunch annuel est arrêtée pour le **dimanche 5 mai** prochain. L'activité aura lieu cette année au Club de golf La Seigneurie de Mont-St-Hilaire, un beau site en nature.

Réunion tripartite ReVeR - APREs fmv - SCPVQ

Une première réunion tripartite de ces trois associations a déjà eu lieu en décembre 2022. Considérant que pour l'année 2024, les trois organisations ont déjà plusieurs projets sur leur planche à dessin respective, l'automne 2024 pourrait être un moment propice pour une seconde réunion tripartite.

Inscription au tableau de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec

Toutes les informations relatives à la réinscription au tableau de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec (OMVQ) pour 2024 ont été communiquées le **15 février**. Encore cette année, l'inscription est gratuite pour les médecins vétérinaires retraités. Les membres retraités n'ont qu'à payer les frais de cotisation à l'office des professions qui est d'environ 30 $.

Nouvelles de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec (OMVQ)

Les Prix de reconnaissance du mérite 2024

Soulignez l'excellence d'un collègue!

Contribuer à la reconnaissance de ses pairs est une marque d'appréciation importante. Soumettez facilement la candidature d'un collègue pour l'un des Prix de reconnaissance du mérite remis par l'Ordre. L'appel de candidatures se déroule du **1er février au 1er avril 2024!**

Processus de mise en candidature

Le processus a été simplifié! Les personnes (parrains) peuvent soumettre une candidature en suivant trois étapes :

1. Remplir le dossier de candidature via le formulaire PDF interactif. Important : aucune candidature manuscrite ne sera acceptée.
2. Recueillir trois lettres d'appui des témoignages, le curriculum vitae du candidat ou tout autre document pertinent.
3. Transmettre le dossier de candidature par courriel à l'adresse : communications@omvq.qc.ca.

La Médaille de saint Éloi

Un pionnier exceptionnel

Soulignez l'engagement et la carrière d'un collègue remarquable! La Médaille de saint Éloi est remise chaque année à un professionnel qui a grandement influencé la médecine vétérinaire. Ce prix souligne les qualités incomparables de son lauréat, et met en lumière son engagement professionnel vétérinaire en plus de reconnaitre les retombées de ses accomplissements sur le public.
Trois lettres d'appui sont obligatoires pour soumettre une candidature à ce prix.

L'Ordre du mérite vétérinaire

Un mentor passionné

Votre collègue est engagé, passionné et un mentor incomparable? Soulignez ses accomplissements en soumettant sa candidature pour l'Ordre du mérite vétérinaire. Ce prix est remis à un médecin vétérinaire reconnu pour son dévouement, son service exemplaire, son éthique et son professionnalisme. Les réalisations du lauréat sont exceptionnelles et ont contribué de façon significative à la profession et à sa communauté. Trois lettres d'appui sont obligatoires pour soumettre une candidature à ce prix.

Avis - Code de déontologie des médecins vétérinaires

Le Regroupement des médecins vétérinaires du Québec (ReVeR), ayant récemment été sensibilisé au fait que des médecins vétérinaires retraités avaient été approchés pour agir comme témoin expert dans des dossiers appelés à être judiciarisés, a jugé pertinent de partager avec ses membres l'information fournie par le bureau du syndic de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec (OMVQ) à cet effet.

Considérant l'article 25 de la Loi sur les médecins vétérinaires qui stipule que tout médecin vétérinaire occupant une position publique ou en raison de sa qualité de médecin vétérinaire est également tenu de se faire inscrire et est soumis à toutes les autres obligations des membres de l'Ordre,

Considérant qu'un expert est appelé à donner son opinion professionnelle ce qui constitue l'exercice de la profession de médecin vétérinaire,

Pour agir comme témoin expert dans une cause, un médecin vétérinaire retraité doit se conformer aux règles de déontologie suivantes :

1. Un médecin vétérinaire retraité doit détenir un des permis délivrés par l'Ordre qui lui donne la possibilité de poser des actes vétérinaires et ainsi détenir le statut de « membre actif » dûment inscrit au tableau des membres de l'OMVQ pour agir comme témoin expert et de ce fait détenir, une assurance responsabilité professionnelle.

2. Un témoin expert non vétérinaire (ou non inscrit comme « membre actif » au tableau de l'OMVQ) qui témoignerait comme expert en ses qualités de médecin vétérinaire pourrait être poursuivi en justice pour pratique illégale de la médecine vétérinaire par l'Ordre.

3. Les seuls médecins vétérinaires inscrits au tableau de l'OMVQ qui jouissent de l'immunité prévue au Code des professions sont les médecins vétérinaires occupant une fonction prévue au Code des professions, et se limitent aux activités qui découlent de leur fonction telle que décrite dans le Code des professions (exemples : Président, Directeur général, secrétaire général, inspecteur-conseil, syndic, syndic adjoint, syndic correspondant, membres de conseil de discipline, administrateur, etc.)

****

INFO VET

L'Ordre des médecins vétérinaires du Québec informe ses membres que les changements suivants sont en vigueur depuis le 10 février 2024 :

Ce texte provient d'une infolettre de l'Ordre et sa publication est autorisée par le Dr Gaston Rioux, président

1.- Un logo revampé à l'image du bien-être animal

Ordre des MÉDECINS VÉTÉRINAIRES du Québec

Dans la foulée de la révision du règlement sur le bien-être animal, l'Ordre est fier de vous présenter son nouveau logo! Un changement était nécessaire, considérant que l'essorillement sera bientôt interdit et que notre ancien logo semblait présenter un animal qui a subi une telle intervention esthétique. La nouvelle image présente donc un cheval, une vache ainsi qu'un chien avec ses oreilles intactes. L'Ordre souhaite ainsi arborer une image cohérente avec les valeurs contemporaines des médecins vétérinaires et de la société, centrée sur le bien-être des animaux.

2.- Règlement sur le bien-être et la sécurité des animaux domestiques de compagnie et des équidés en vigueur le 10 février

Le gouvernement du Québec a interdit à compter du 10 février 2024 différentes interventions chirurgicales qui contreviennent au bien-être animal, incluant le dégriffage, l'essorillement, la dévocalisation canine et la coupe totale ou partielle de la queue sur un animal domestique et sur les chevaux de trait.

L'Ordre des médecins vétérinaires souhaite informer les propriétaires d'animaux qu'ils ne pourront plus obtenir ces services de leur médecin vétérinaire et qu'il sera interdit de se déplacer hors du Québec pour les obtenir.

****

Dr Marcel Bouvier (MON 1971)

VET-O-Podium

(photos autorisées et texte préparé par Dr Robert Gauthier (MON 1971)

Lors des cérémonies du Centenaire de l'enseignement vétérinaire du Québec.

Notre ami Marcel coiffé du mortier et portant la toge de cérémonie .

Étudiant : il fait sa marque

En 1968-69, il se retrouve à la présidence de l'Association des étudiants en médecine vétérinaire.

Il représente son association, en 1969, lors de l'Inauguration de la Faculté de Médecine Vétérinaire à Saskatoon où il a participé à une réunion de l'Association Canadienne des étudiants en médecine vétérinaire.

Le voici impliqué dans sa profession

En 1971, à sa sortie de la Faculté, il co-fonde la Clinique Vétérinaire de St-Césaire avec le Dr Rémi Tardif. (Mon 1960)

Clinique vétérinaire de St-Césaire : Dr Bouvier, Michel Hébert et Arnaud Renard étudiants, Dr Daniel Bousquet, Dr Rémi Tardif

De 1974 à 1980, il se retrouve membre du Conseil et de l'exécutif de l'AMVPQ, à titre de secrétaire. En 1976, Il participe aux négociations des conditions de travail et salariales avec le Ministère de l'Agriculture, ce qui a contribué à améliorer le programme de l'Assurance Santé Animale Contributoire (ASAC) instauré en 1971 qui est devenue plus tard l'ASAQ.

Après 15 ans de pratique dans le domaine des grands animaux, la Faculté lui demande de prendre une charge de formation clinique en médecine et chirurgie des animaux de la ferme. Il se consacre à cette tâche durant 2 ans. C'est durant cette période, que notre ami Marcel, procède à une correction innovante d'une torsion intestinale chez une vache laitière. Cette intervention a fait par la suite l'objet d'une publication dans **«Le Médecin Vétérinaire du Québec» en** 1988.

En 1988, sous la présidence du Dr Paul Desrosiers, il est nommé Directeur général et secrétaire de l'Ordre des Médecins Vétérinaires du Québec. La fonction de directeur général est de mettre en place les décisions du bureau. De plus, Il assume le secrétariat de plusieurs comités dont le comité d'inspection professionnelle et le comité de discipline.

Après dix ans au service des membres de l'Ordre, il se met au service du public, en 1998, en acceptant un poste à l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). Durant ses huit années à l'ACIA, il a l'occasion de se familiariser avec l'inspection de plusieurs espèces animales, allant des volailles aux bovins. Il termine sa carrière à l'ACIA à titre de responsable de l'Inspection dans un abattoir de porcs de la région de St-Hyacinthe.

Ce touche-à-tout de la profession a pendant une dizaine d'années rédigé le mot du directeur général dans la revue **«Le Veterinarius»** qui concernait les affaires de l'Ordre ainsi que les différents règlements.

En 1996, le personnel de l'OMVQ : **Les reconnaissez-vous!**

Un homme de service

Marcel a toujours été aussi actif en dehors de la profession.

Voici rapidement une liste d'organismes qui ont bénéficié de son apport :

CA du Conseil des Jeux du Québec, Richelieu-Yamaska

CA de la Caisse Populaire de St-Césaire durant 5 ans

Exécutif de la Commission scolaire régionale Meilleur de Granby durant 2 ans

Conseil des Commissaires de la Commission scolaire Provençal de St-Césaire (10 ans)

Ca du Conseil d'administration du CLSC/CHSLD de Richelieu

Après sa retraite : conseiller municipal de St-Césaire (4ans) où le grand défi était de tenter d'influencer les décisions de l'État dans les domaines pertinents.

Président du Club de l'Âge d'Or de St-Césaire

Secrétaire de club de Croquet de St-Césaire et membre de celui de La Providence.

Membre de différentes chorales de 1984 à nos jours.

Membre assidu d'un club de bridge où l'on retrouve des confrères

Président du ReVeR (regroupement des médecins vétérinaires retraités du Québec) de 2019 à 2022.

CLub de bridge : Dr Simon Carrier - Dr Marcel Bouvier - Dr Serge Larivière – Dr Daniel Barrette – Dr André Gagnon

****

Un moment inoubliable

En 2019, Dr Marcel Bouvier, a présenté le Dr Robert Gauthier, son ami, qui a reçu le Prix Victor-Théodule- Daubigny.

Dr Bouvier a souligné les réalisations de ce dernier pendant sa carrière autant nationale qu'internationale

Dr Robert Gauthier

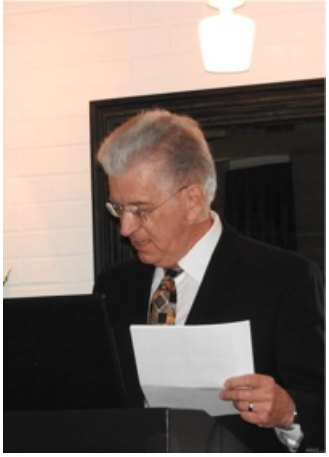

Une relève à rendre un homme heureux

Une belle famille

Marié en 1971 à Monique, ils sont les parents de 3 enfants qui à leur tour les ont fait passer de parents au titre de grands-parents 8 fois.

53 ans plus tard : voici le résultat

Les prix de reconnaissance de l'OMVQ 2023

Ordre du Mérite vétérinaire 2023

Dre Sylvie Plamondon (MON 1991)

Photos et texte autorisé par
Dr Gaston Rioux (président de l'OMVQ)

Au cours d'une vie, il nous arrive de croiser sur notre route des humains remarquables qui nous inspirent. Certains d'entre eux deviennent même nos héros du quotidien, en toute humilité. La Dre Sylvie Plamondon appartient à cette catégorie. Bien qu'elle ne porte pas de cape lorsqu'elle se rend à la ferme pour soigner les animaux, sa générosité, son empathie et ses connaissances avancées du milieu vétérinaire l'outillent pour changer le monde, à sa façon.

Lauréat du Mérite du CIQ

Dr Sylvain Forget, m.v. (MON 1982)

Le parcours du Dr Sylvain Forget à l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec est admirable. Praticien dans le domaine des grands animaux, il a toujours accouru lorsqu'une occasion de faire avancer la profession se présentait à lui, en plus d'exercer avec passion. Véritable homme d'action, le Dr Forget cumule plus de 40 ans d'expérience au cœur d'une pratique basée sur l'innovation. Le statu quo balayé sous le tapis, il se retrouve dans son élément quand il sort d'un cadre routinier.

Mme Marie-Lou Hudon, TSA

Arrivée au Centre Daubigny au lendemain de ses études collégiales en techniques de santé animale, Mme Hudon y a gravi tous les échelons, en passant par le poste de technicienne en chef de chirurgie, jusqu'à sa nomination à titre de coordonnatrice des services professionnels. Elle veille au bon déroulement des activités d'une équipe multidisciplinaire composée de techniciennes, d'assistantes-techniciennes et de vétérinaires spécialistes. En jouant ce rôle crucial, Mme Hudon fait opérer la magie nécessaire au maintien d'une relation professionnel-client-animal florissante, tout en permettant à ses collègues de réaliser leur plein potentiel au profit des patients. Son nouveau rôle démontre à quel point elle navigue aisément dans un contexte de coordination d'équipe et elle assume avec brio les responsabilités et les défis inhérents à ce poste pivot.

****

Changements à La Revue Vétérinaire Canadienne (RVC)

La Revue Vétérinaire Canadienne (RVC) sera publiée désormais en ligne seulement.

Le Comité de rédaction de l'ACMV, dont font partie les Dr John Kastelic et Tim Ogilvie, a recommandé de passer à une version exclusivement numérique/en ligne de La RVC et de ne plus publier la version papier.

Le numéro de juillet 2024 sera le premier à être publié uniquement en version numérique.

Un peu de piquant rigolo…

Matière à réflexion

- Un voleur pénètre dans une maison.
- Le voleur entend : Va-t'en d'ici! Prends garde! Jésus te voit!
- Le voleur allume la lumière et s'aperçoit que c'est un perroquet qui lui parle.
- Tais-toi donc!
- Attention dit le perroquet, Jésus te regarde!
- Veux-tu me ficher la paix1
- Et le perroquet dit au Doberman : Jésus, attaque……

****

Deux tourtereaux discutent entre eux. Elle propose :

- Et pourquoi ne pas nous marier?
- Pour cinq raisons; la première parce que je n'ai pas d'argent. La deuxième parce que….
- Ça suffit avec la première……

****

Docteur; après cette visite que dois-je faire?
Le plus rapidement possible, votre testament

****

Bonjour monsieur.
Je viens vous demander la main de votre fille.
Avez-vous vu ma femme?
Oui, mais je préfère votre fille……

****

Photo autorisée par Dr Gilles Lepage

Subtilités de la langue française

Chien : différentes variations sur le sens

- En chien : à l'extrême. Superlatif. C'est humiliant en chien…..!
- Avoir du chien dans le corps : Être rusé, plein d'énergie, fonceur.
- Avoir du coeur au ventre : Il est combatif, il a l'air à avoir du chien.
- Avoir un mal de chien à faire quelque chose : avoir beaucoup de difficultés.
- Avoir une mémoire, un courage, une persévérance de chien.
- Réserver à quelqu'un un chien de sa chienne : apostropher, se venger.
- Personne me fait peur, mais lui, j'y réserve un chien de ma chienne.
- Être comme un chien dans l'eau bénite : être pris au dépourvu.
- Être comme un chien qui jappe après la lune : trouver le temps long.
- Faire le chien sale : agir en salaud
- Être haut comme un chien assis : Être de petite taille.
- Être un chien mouillé : Être peureux.
- Foquer le chien : perdre son temps, paresser.
- Malade comme un chien : Très malade.
- Ton chien est mort : tu es perdu, condamné.
- Un temps de chien : temps très maussade.
- Y mettre du chien : mettre de l'énergie.

****

Saviez-vous que?

Texte envoyé par notre encyclopédiste, Dr Jean-Louis Forgues (MON 1964)

Association Canadienne des Médecins Vétérinaires

Le mois de novembre 2023 marquait le 75e anniversaire de la Fondation de notre Association Canadienne telle que nous la connaissons de nos jours. Elle fut le résultat de plusieurs démarches et tentatives pendant plusieurs décennies; une crise économique importante, deux guerres mondiales, l'arrivée de plusieurs vétérinaires étrangers, et une évolution graduelle de notre profession allant de la médecine des chevaux de travail jusqu'au début de la médecine des animaux de compagnie.

Les premières tentatives de regroupement des vétérinaires ici, au pays, se firent au tournant du XXe siècle alors que le Canada connu une expansion importante de son territoire agricole et la venue de gros troupeaux équins et bovins dans les provinces de l'Ouest canadien et l'accroissement de notre cheptel domestique ici dans les provinces de l'Est.

Nous avions des associations vétérinaires provinciales et régionales dans les provinces les plus peuplées mais les vétérinaires à l'emploi du gouvernement fédéral, des gouvernements provinciaux et des institutions d'enseignement désiraient un regroupement national à l'échelle du pays pour se donner une force de frappe plus importante pour s'imposer face aux employeurs principaux et obtenir de meilleurs salaires et conditions de travail.

La plupart des vétérinaires au début du siècle dernier étaient fonctionnaires et l'employeur principal était le gouvernement fédéral et plus de la moitié des quelques 1000 vétérinaires des années 1900 à 1920 étaient à son emploi; quelques centaines étaient en pratique privée et moins de cent vétérinaires étaient dans l'enseignement et dans les institutions.

Aux U.S.A., les vétérinaires s'étaient regroupés déjà dans un mouvement national depuis 1863 et partageaient de l'information et des connaissances de façon continue d'un État à un autre du pays. Ici, au Canada, on avait commencé à mettre sur pied une association qu'on appellerait la « Dominion Veterinary Medical Association » mais ce n'était qu'un projet car des rivalités existaient entre les écoles vétérinaires du Québec et de l'Ontario. Aucune collaboration ne semblait possible!

Le Manitoba mis sur pied son Association Provinciale en 1890-91 et Québec en 1902. On parlait déjà d'une École Vétérinaire à Winnipeg pour rivaliser avec l'École Vétérinaire de Chicago où on donnait un cours de trois ans et formait des vétérinaires canadiens pour exercer dans les provinces des prairies canadiennes. L'Alberta établit sa propre Association Vétérinaire en 1906, suivie par la Colombie Britannique en 1907, la Saskatchewan en 1908-09, la Nouvelle-Ecosse en 1913, le Nouveau-Brunswick en 1919 et l'Ile du Prince-Édouard en 1920.

Chacune de ces provinces exigeait une formation d'au moins trois années d'études. De 1881 à 1911, le nombre de vétérinaires au Canada tripla et en 1912, on comptait plus de 1150 vétérinaires au pays. L' « Ontario Veterinary Association » avait été incorporée en 1879 mais on n'exigeait pas encore un cours de trois ans.

Au début des années 1900, il y eut un changement au niveau du personnel de l'école d'Ontario et le cours fut normalisé à trois ans minimum à l'Ontario Veterinary College. Les diplômés du cours par correspondance de London, Ontario n'étaient plus acceptés (London Veterinary Correspondance School).

A l'automne 1918, le début de la première grande guerre apporta des changements importants dans tous les domaines y compris celui des efforts pour mettre en place une association nationale des médecins vétérinaires. En 1907, une loi importante avait été votée au Parlement pour l'inspection des viandes et des aliments en boite.

Plusieurs vétérinaires furent réquisitionnés comme inspecteurs à l'échelle de toutes les provinces et des centaines de vétérinaires y trouvèrent des emplois plus invitants que la pratique générale auprès des troupeaux et des élevages des chevaux. Les salaires n'étaient pas élevés cependant, et les conditions de travail assez pénibles.

Une association, la « Dominion Meat Inspectors » fut mise sur pied pour eux, mais ils n'avaient peu ou pas de support des autres groupes de vétérinaires en dehors d'eux-mêmes. Le salaire était de $75.00 par mois au début, $100.00 par la suite. On s'adressa au Directeur Vétérinaire Général mais obtint peu d'appui. Il était au service du gouvernement d'abord et les inspecteurs étaient sous sa gouvernance!

On tenta de créer un Dominion Veterinary Council pour instaurer des critères à la formation des inspecteurs subalternes aux vétérinaires à l'inspection du lait et de la viande dans certains départements, mais les vétérinaires avaient peu de pouvoirs par eux-mêmes s'ils n'étaient pas appuyés par des lois fédérales! Une association reconnue par le Parlement devenait une nécessité.

En 1923, à l'occasion du congrès de l'Association Vétérinaire Américaine qui se tenait à Montréal pour célébrer leur 50ième anniversaire et, une semaine avant celui de l'Ontario Veterinary Association, qui avait choisi de tenir son congrès ici à Montréal, un petit groupe de vétérinaires canadiens décidèrent de créer une association pan-canadienne qu'on nomma « Canadian National Veterinary Association »,

Le 28 août 1923 fut créée cette association, à l'Hôtel Mount-Royal. Le Président fut F. Torrance (Ottawa), J.H. Villeneuve (Montréal) secrétaire, G.A. Dauth, (Québec) trésorier, ainsi que des représentants des diverses provinces. On annonça une première assemblée générale pour la semaine suivante, le 5 septembre.

Un an plus tard, on tenait une deuxième assemblée générale, le 13 août 1924 sous la présidence de C.D. McGilvray, avec J.H.Villeneuve comme secrétaire. Ce fut une brève assemblée générale et McGilvray devrait bientôt quitter son poste pour aller enseigner à Guelph. Il serait remplacé par George Hilton, le nouveau Directeur Vétérinaire Général qui serait en place plusieurs années.

Vu sa position au sein du gouvernement, Hilton n'était pas l'homme indiqué pour revendiquer en faveur des vétérinaires. Ceux-ci voulaient de meilleurs salaires, de meilleures conditions de travail, des possibilités d'avancement. Il était porté à défendre le Gouvernement avant tout! Une association vétérinaire avait été mise en place mais il faudrait attendre longtemps pour en tirer des avantages. Les vétérinaires devraient continuer à se satisfaire de leurs associations provinciales ou locales.

La déception fut grande dans les provinces des Prairies qui se regroupèrent et formèrent la « Western Canada Veterinary Association » à Medecine Hat, Alberta le 3 septembre 1929. Le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta, et la Colombie Britannique avec réticence formèrent cette association. Des efforts furent tentés pour mettre sur pied un Dominion Veterinary Council mais aucun progrès ne vit le jour suite aux démarches des gens les plus impliqués dans chacune de ces quatre provinces.

On était maintenant en période de crise économique et les gens se déplaçaient peu, communiquant par lettres seulement, ce qui avait moins d'impact que des rencontres en personne. En 1940, la province de Saskatchewan décida de se joindre à l'American Veterinary Medical Association. Les années avaient été difficiles pour tout le monde en général et tout aussi difficiles pour les vétérinaires.

Le nombre des vétérinaires était en baisse de 300 depuis 1930 et les deux écoles vétérinaires du pays manquaient d'élèves et graduaient de petites classes d'une année à l'autre, (10 sujets plus ou moins) dans le cas de celle de la province de Québec. Plusieurs vétérinaires déjà gradués quittaient la profession pour gagner leur vie ailleurs. Les associations vétérinaires existantes manquaient de fonds et pouvaient à peine se maintenir!

Suite à la déclaration de guerre contre l'Allemagne en 1939, le Canada mis sur pied une loi en 1940 pour mobiliser toutes les ressources nationales, pour appuyer l'armée et se mettre en position de défense contre les assaillants potentiels. On mobilisa beaucoup de monde (conscription) et les vétérinaires y compris.

Des centaines de vétérinaires en pratique générale furent assignés à des postes d'inspecteurs d'abattoirs et du contrôle hygiénique des viandes et aliments. Le Canada devait nourrir sa nouvelle armée au front et ici, à l'entrainement. On avait besoin de viandes et produits alimentaires; les équipes assignées au contrôle et à la prévention des maladies furent mises au service de l'hygiène et de la salubrité des aliments. Le gouvernement fédéral devint à nouveau un gros employeur de vétérinaires!

L'association des vétérinaires des provinces de l'Ouest avait été inactive depuis les années 30 mais, maintenant, sous la direction de B.I. Love, son président et de J.C. Wainwright, secrétaire, ils décidèrent de s'impliquer et d'organiser une rencontre à Edmonton en avril 1945. Love était super-intendant du Park Elk Island, une heure à l'est d'Edmonton où on avait déménagé un troupeau de bisons en provenance du Grand Nord canadien. Love était préoccupé par la diminution de vétérinaires au Canada et surtout dans sa province.

Il eut une bonne réponse à son invitation et les associations des provinces de l'Est se présentèrent à sa réunion. Il soumit son projet d'unir la Western Association avec les associations provinciales des provinces de l'Est : Ontario, Québec et Maritimes. On recommença

à parler à nouveau d'une Canadian Veterinary Medical Association, même si on mentionnait encore Dominion Veterinary Association.

Il n'était pas question d'examens à l'admission encore ni de qualifications. On se mit d'accord pour une deuxième réunion l'année suivante, au mois de juillet 1946, cette fois. En février 1947, on élu des officiers pour diriger cette nouvelle association parmi les personnes les plus connues dans le monde vétérinaire du Canada. A ce moment, il fallait former un comité et préparer l'acte d'incorporation de cette nouvelle création. La plupart de ces gens vivaient non loin d'Ottawa, ainsi il était plus facile et moins dispendieux de les réunir. On engagea un avocat local qui avait beaucoup d'expérience dans ce domaine et qui avait fait le même travail pour les dentistes.

Au début de 1948, cette nouvelle loi était prête à être soumise au Parlement. Cette autre étape fut franchie le 8 mars 1948 par John T. Haig de Winnipeg. Dix jours plus tard, ce document fut référé au comité des lois spéciales. Après une première et deuxième lecture, il fut présenté à la Chambre des Communes pour une troisième lecture, le 21 mai. Le 30 juin 1948, l'Association Médicale Vétérinaire Canadienne était finalement incorporée.

Les Drs. Ernest Johnston, Lionel Gendreau, et Orlan Hall étaient respectivement président, vice-président et secrétaire. Pour sa première assemblée annuelle, notre Association Vétérinaire Canadienne choisit Winnipeg, ville située au centre du pays et à égale distance de nos deux grands océans. Le Manitoba avait été une des premières provinces à avoir une association provinciale et s'était déjà montrée intéressée à avoir sa propre École Vétérinaire.

La 1ère réunion annuelle dura trois jours et on discuta surtout de procédures d'organisation. Quatre conférences sur des sujets divers furent présentées et une visite à la ferme Kelburn de la firme Richardson et fils, au sud de Winnipeg, fut organisée la 3ième journée pour admirer leur troupeau de bovins Shorthorns. Le congrès se termina par un banquet dans un hôtel de Winnipeg avec plus de 150 invités.

La 2ième réunion annuelle se déroula en septembre également et cette fois, à Montréal, sous la présidence du Dr. Lionel Gendreau de Sherbrooke, Québec. On discuta beaucoup des problèmes de l'heure qui étaient l'arrivée de vétérinaires étrangers et leur intégration au sein de nos associations vétérinaires canadiennes.

Le Dr. Gendreau était un pionnier de la fondation de l'Association Vétérinaire Canadienne et un organisateur de la première heure. Il était très impliqué au sein de l'association provinciale du Québec et en avait été le Président et un membre important pendant plusieurs années. C'était un vétérinaire en pratique équine et il avait une bonne renommée. Il connaissait très bien les conditions de travail des vétérinaires de la fonction publique du gouvernement fédéral, également.

Les salaires étaient très modestes et les dépenses de déplacement n'étaient pas rémunérées. Quinze dollars par jour pour les praticiens qui travaillaient « per diem » pour le fédéral, somme insuffisante et on réussit à obtenir $25.00 dollars par la suite. De plus, les vétérinaires à temps partiel, n'étaient plus limités à 15 jours de travail par mois et pouvaient travailler des mois complets.

Il y avait encore beaucoup à faire pour améliorer les conditions de travail des employés de la Division de la Santé Animale et attirer des candidats à joindre les rangs de la fonction publique fédérale. Nous étions en 1950 et notre Association Vétérinaire Canadienne avait deux ans! Les 73 années suivantes étaient à venir!

Toutes ces sources d'information sont tirées du volume « One Voice » : history of the Canadian Veterinary Medical Association, par T.A. Crowley, historien et par le Dr. Clifford Barker, vétérinaire, publié en 1989 et distribué par les auteurs eux-mêmes à travers l'Association Canadienne des Vétérinaires, 339 rue Booth Street, Ottawa, Ontario, K1R 7K1

En date du 30 juin 2023, le nombre de médecins vétérinaires au Canada :

15300 62% Féminin

38% Masculin

Le Canada évalue à 3825 bureaux ou pratiques vétérinaires

Nombre de médecins vétérinaires par province ou territoire

Ontario : 5383	Québec : 2851
Alberta : 2376	Colombie Britannique : 1976
Saskatchewan : 893	Manitoba : 548
Nouvelle Écosse : 449	Île du Prince Édouard : 386
Terre Neuve et Labrador : 117	Yukon : 16
Nunavut : 7	

Le nombre de vétérinaires augmente de plus ou moins 750 par année :

450 nouveaux gradués,

plus ou moins 300 provenant de l'immigration de vétérinaires étrangers.

Il y a 5 Écoles ou Facultés Vétérinaires au Canada

- Université de Montréal
- Université de Guelph, en Ontario
- Université de Calgary, en Alberta
- Université de l'Île-du-Prince-Édouard, à Charlottetown
- Université de la Saskatchewan, à Saskatoon

Une grande invention

Le BOUTON À 4 TROUS a 150 ans

(photo et texte par Dr Gilles Lepage MON 1965)

Avant 1854, les boutons ne contenaient que 2 trous avec un désagréable inconvénient qu'ils se décousaient sans cesse.

Alexandre Massé est né à **Quimper** le 15 février 1829 et mort le 13 avril 1910 à Paris. Vers 1854, il est l'auteur d'une invention d'apparence modeste, mais qui fut une innovation d'importance mondiale : le bouton de vêtement comportant quatre trous pour une meilleure fixation. C'est grâce à l'esprit inventif de ce Quimpérois que le problème des boutons à 2 trous a cessé d'être un problème. Il faut se rappeler que le bouton à 2 trous existe depuis 2000 av J.C.

3000 ans plus tard, en 1872, Alexandre Massé fait breveter son idée. L'arrivée du bouton à 4 trous sur le marché crée un engouement qui s'est étendu partout à travers le monde.

UNE EXPRESSION DU MONDE FRANCOPHONE

Ne pas avoir inventé le bouton à quatre trous

L'expression «ne pas avoir inventé le bouton à quatre trous » signifie ne pas être très intelligent, ne pas être débrouillard, être empoté, être un peu nono.

Pour demeurer dans les règles de la politesse, il est préférable de ne pas dire à notre nouveau patron que ce n'est pas lui qui a inventé le bouton à quatre trous.

Le bouton à 4 trous subit une forte compétition de nos jours, il suffit de penser aux fermetures-éclair, au velcro très répandu.

****

La vie au XVè siècle

(texte envoyé par Dr Raynald Savaria MON 1965)

Les maisons avaient alors un toit de chaume ; de la fine paille pilée l'une sur l'autre, sans bois souvent. Cela devenait la place favorite des petits animaux pour se tenir au chaud : chats, chiens, rats, souris, et autres bestioles.

Quand il pleuvait, l'endroit devenait glissant, et certains animaux tombaient ; alors d'où l'expression anglaise : «it rains cats and dogs» (expression employée lorsqu'il pleut averse).

Comme on ne pouvait les empêcher de tomber dans les beaux draps, cela devenait un vrai problème. Alors on inventa le lit à baldaquin.

****

Le plancher se salissait facilement. Seuls les riches pouvaient se payer des produits pour enlever cette saleté ; les pauvres furent donc vite traités de «sales pauvres».

****

Parfois ils réussissaient à sa procurer du porc ; c'était un signe de richesse quand un homme pouvait apporter du bacon à la maison et l'expression est restée : «bring home the bacon» qui veut dire (rapporter le bacon (la paye) à la maison).

****

Les pensées du Dr Raynald Savaria (MON 1965)

Le Lundi, je suis comme Robinson Crusoé,
j'attends Vendredi.

****

IKEA est le meilleur prénom pour une femme :
suédoise, bon marché, à emmener aussitôt chez soi et facile à monter.

****

Dieu a donné un cerveau et un sexe à l'homme
mais pas assez de sang pour irriguer les deux à la fois.

****

La pression, il vaut mieux la boire que la subir.

****

Jésus changeait l'eau en vin...
et tu t'étonnes que 12 mecs le suivaient partout !

****

Si la violence ne résout pas ton problème,
c'est que tu ne frappes pas assez fort.

****

Travailler n'a jamais tué personne mais pourquoi prendre le risque ?

****

Dr Gilles Lussier **(MON 1959)**

Le ReVeR remercie son philatéliste toujours à l'affût.

Éphraïm McDowell, le père de la chirurgie

En 1795, après 3 ans d'études médicales à l'Université d'Édimbourg, Éphraïm McDowell s'installe à Danville au Kentucky et commence à pratiquer la chirurgie sans toutefois posséder de diplôme universitaire. Il perfectionne d'abord la technique de la lithotomie permettant l'extraction de calculs rénaux.

En décembre 1809, une patiente demeurant à une centaine de kilomètres vient le consulter sur recommandation de son propre médecin qui croyait alors que sa patiente était au-delà du terme de sa grossesse. McDowell diagnostiqua cependant une tumeur ovarienne et lui proposa une opération qui n'avait jamais été pratiquée auparavant en lui précisant que les meilleurs médecins ne croyaient pas une telle opération.

La patiente accepta et l'opération se déroula dans la matinée de Noël 1809. Celle-ci fut pratiquée sans anesthésie ni antiseptique, ces substances étant inconnues à l'époque. La tumeur fut extraite en 25 minutes et pesait 10 Kg.

La patiente se rétablit sans complication et 25 jours plus tard elle retourna chez elle en parcourant la centaine de kilomètres qui la séparaient de son domicile de la même façon que pour l'arrivée, c'est-à-dire à dos de cheval ! Cette chirurgie prolongea sa vie de 32 ans.

****

INFO VET

SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE DE PARIS (SIA)

s *source en référence : LAPREsse 13(2) avec l'autorisation de l'APREs fmv.*

Dre Christiane Girard (MON 1980)

Lors d'une discussion avec un voisin qui nous expliquait que son souhait le plus cher était de visiter le salon de l'auto de Los Angeles (très peu pour moi!), mon côté vétérinaire est ressorti et je lui ai dit que l'exposition que je souhaitais le plus voir, c'était le Salon International de l'Agriculture de Paris… Il a bien ri. Des souvenirs du cours de production animale, donné par Daniel Barrette me sont revenus en mémoire.

Mon souhait s'est réalisé au printemps 2023. Ce salon qui en est à sa 58ème édition a eu lieu du 24 février au 05 mars 2023. Ovalie, une vache Salers de 5 ans servait d'emblème au Salon.

Toutes les régions de la France, y compris les départements d'outre-mer comme la Martinique et la Guadeloupe, sont représentées. Plusieurs pays européens, africains, asiatiques, sud-américains et même la Nouvelle-Zélande sont aussi présents.

On y retrouve des animaux d'élevage (bovins, ovins, caprins, équins, ânes et porcins), des animaux de compagnie (chiens et chats) de même que des produits alimentaires (avec dégustation!). Il n'y a pas d'équipements agricoles ou de manèges.

C’est l’occasion rêvée de voir et de constater la grande diversité et la grande spécificité des races des différentes régions de France. Mentionnons pour les vaches les races Armoricaine, Casta, Ferrandaise, Froment du Léon, Lourdaise, Maraichine, Mirandaise, Nantaise, Saosnoise, Montbéliarde, Bretonne Pie Noir, Salers, Charolaise, Limousine, Aubrac, Vosgienne, Villard-de-Lans, Normande, Gasconne des Pyrénées, Pie Rouge des plaines, Bazadaise et Parthenaise ! Différentes associations veillent à maintenir l’existence de ces races souvent très anciennes et qui comptent souvent moins de 1000 individus. Ça nous fait réfléchir au sort de la vache canadienne…

Plusieurs races d’ovins (Berrichon de l'Indre, Berrichon du Cher, Charmoise, Rouge de l'Ouest, Solognote) et de porcins (Blanc de l'Ouest, Cul Noir Limousin, de Bayeux, Gascon, Pie Noir du Pays Basque) sont présentées. Même chose pour les chevaux (Auvergne, Camargue, Castillonnais, Vercors de Barraquand, Henson, Landais, Mérens, Ardennais, Boulonnais, Breton, Cob Normand, Comtois, Percheron, Auxois, de trait du Nord et de trait Poitevin) et les ânes et mules (Bourbonnais, de Corse, de Provence, des Pyrénées, du Cotentin, Normand, du Poitou, Mule Poitevine, Mule des Pyrénées).

Nous avons été surpris de voir un concours inter-régional de boucherie-étal, au cours duquel des équipes de bouchers devaient préparer différentes coupes de porc devant public. Une démonstration de travaux agricoles et municipaux à l’aide de chevaux et de mulets était aussi assez spectaculaire.

Une variété gargantuesque de produits du terroir présentés par régions étaient également exposés et offerts (moyennement un supplément) pour dégustation. Des concours ont eu lieu pour les volailles, foies gras, les viandes, charcuteries, saucisses à cuire, fromages, eaux-de-vie, vins, cidres et poirés, apéritifs desserts et sucreries (calissons, nougat, palets bretons, kouing amann, pannetons, caramel, crème de marron, gâteaux) et confitures. Le paradis des gourmands!

Nous avons eu la chance de faire une dégustation de vins primés au salon, accompagnés de pâtés, saucissons et fromages, le tout commenté par une sommelière qui nous a invités à visiter le vignoble où elle travaille en Alsace (on y est allés, ça valait le déplacement!). On s’est même fait servir un verre de cidre breton par un Français d’adoption, né à St-Hyacinthe, professeur de football américain en Ardèche!

Nous y avons passé deux journées bien remplies (on a goûté à tout!).

La réalité était à la hauteur de mes espoirs!

****

INFO VET

(texte par Dr Gilles Lepage MON 1965)

La rage : toujours à surveiller

Photo par Dre Francine Sauvé (MON 1977)

En juin, un cas de rage du raton laveur a été découvert au nord-ouest du Maine, à environ 23 kilomètres de la frontière avec le Québec.

Une zone située en Montérégie et en Estrie, qui encercle la région de Bedford, Dunham et Lacolle, est le territoire le plus à risque d'introduction de la rage au Québec.

Dans cette zone, les citoyens sont mis à contribution pour ne pas hésiter à signaler les animaux suspects tout au long de l'année.

Il ne faut pas hésiter à signaler la présence d'un raton laveur, d'une mouffette ou d'un renard trouvé mort ou qui semble malade, paralysé, désorienté ou anormalement agressif.

****

INFO VET

Texte par Dr Gilles Lepage MON 1965

Une profession en progrès

Victor-Théodule Daubigny fonde en 1886 l'École de médecine vétérinaire de Montréal. L'École passe, en 1928, de Montréal à Oka chez les Pères Trappistes et ensuite à Saint-Hyacinthe en 1947 au cœur de la plus importante zone agro-alimentaire du Québec. En 1969, l'École devient la Faculté de Médecine Vétérinaire de l'Université de Montréal. Elle est aussi la seule faculté Francophone en Amérique du Nord.

Il faut se rappeler que le Dr Johh D. Duchesne a été le premier président du Collège des médecins Vétérinaires du Québec, qui est devenu par la suite l'Ordre des Médecins vétérinaires du Québec.

Jusqu'en 1947, le nombre de diplômés ne dépassait pas souvent le chiffre 10. Mais suite au transfert à Saint-Hyacinthe le nombre de diplômés a grimpé rapidement passant de 10 à 25 diplômés et à 93 en 2023. Depuis 1901, l'Ordre a émis 5200 permis de pratique aux diplômés.

À titre comparatif : en 1946, avant le déménagement de l'École vétérinaire à St-Hyacinthe, le Collège avait émis 493 permis de pratique vétérinaire aux diplômés pour augmenter à 5200 en 2023. Qui pourrait prédire le nombre de médecins vétérinaires que le Québec aura besoin en 2050?

****

INFO VOYAGE

Sumhuran (Khor Rori), Oman

(Photos et texte autorisé par Dr Denis Sanfaçon MON 1973)

Cette ville fortifiée fondée au 3e siècle avant J.-C. a été une plaque tournante du commerce de l'encens grâce à son port avantageusement situé à l'embouchure du oued Darbat sur la mer d'Arabie. Abandonnée au 5e siècle après J.-C. en raison de l'ensablement du port, Sumhuram fût inscrite à la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en 1988. L'encens, résine de plusieurs espèces de Boswellia récoltée dans la région lorsque l'arbre est âgé d'une dizaine d'années, est réputé pour sa qualité supérieure. Pour l'anecdote, il semble que l'Église catholique s'approvisionne surtout en Afrique!

Dr Gilles Morin (MON 1962)

J'en profite pour te remercier pour tout le travail accompli pendant toutes ces années.

Dr Robert Gauthier (MON 1971)

Bonjour Gilles,
On voit bien l'expérience de rédacteur qui est la tienne, c'est, clair, bien résumé,

Dr Gilles Lepage (MON 1965)

Devinette :

Comment appelle-t-on un québécois qui affirme avoir un QI au-dessus de la moyenne?
Un menteur…..!

Photo par Gilles Lepage

Trouvé au hasard ce beau poème de

Félix Leclerc

Vieillir en beauté, c'est vieillir avec son cœur,
Sans remord, sans regrets, sans regarder l'heure.
Aller de l'avant, arrêter d'avoir peur,
Car à chaque âge se rattache un bonheur.

****

Nous ont quittés!

Dr Charles Berthélémé (MON 1960)

Moncton, le 6 avril 2023

Dre Carole McGrath (MON 1991)

Tracadie, le 1er aout 2023

Dre Martine Mandron (MON 1983)

St-Jean-sur-Richelieu,le 14 septembre 2023

Dr Conrad l'Écuyer (MON 1957)

Gatineau, le 24 janvier 2024

Dr Jean Desrochers (MON 1957)

Sorel, le 22 février 2024

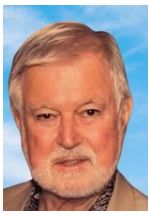

Dr Jean-Marcel Boucher (MON 1962)

Montréal, le 6 décembre 2023

****

Horoscope chinois en 2024

Dragon de Bois

Dès le 10 février 2024, un nouvel acteur fera son entrée dans le ciel astrologique chinois : le Dragon de Bois. Avec lui, s'ouvre une année qui promet de baigner sous les auspices de la chance et de l'abondance.

Le Dragon, dans l'astrologie chinoise, est le signe de la puissance, il symbolise la vigueur et la vitalité, le désir de conquérir le monde des affaires, artistique, professionnel et même politique. Lorsqu'il est associé à l'élément cosmogonique Bois, comme c'est le cas cette année, il évoque l'intelligence, l'expansion et l'évolution. Cette union, «Dragon et Bois», nous permet d'espérer une année 2024 vibrante, d'autant plus qu'elle est numériquement associée au chiffre 8, le chiffre de la prospérité.

****

Prophétie sur une vieillesse en devenir

Dr Gilles Morin (MON 1962)

Façons de reconnaître les signes avant-coureurs de l'âge qui avance

- On se sent vieux quand on n'a plus de rêves ou d'objectifs…seulement des réalités
- Quand nos cheveux se font rares et qu'on se sert plus souvent d'une serviette que d'un peigne.
- Quand le nez et les oreilles prennent plus de place dans le visage alors que le reste rapetisse.
- Quand les rides se creusent, que les pattes d'oie apparaissent tel un tambour tardif d'un automne refoulé ou quand on se rapproche plus souvent d'un miroir, le matin surtout, Wo!! Ça y est!
- Quand ça commence à craquer dans les jointures et que ça fait mal.
- Quand ça continue à dégoutter alors que c'est fini…..
- Quand on installe des rampes aux escaliers extérieurs soit-disant pour ses amis qui pourraient tomber.
- Quand vous commencez à oublier des choses déjà oubliées…
- Quand un pilulier fait son entrée dans l'armoire ou qu'il vous surveille près de votre assiette à tous les jours.
- Quand vos pas se font moins rapides et moins espacés.
- Quand sans «être dur de la feuille», on vous dit «baisse la radio» «baisse la télé», c'est alarmant.!
- Quand on commence à arracher des vieux clous croches et rouillés sur des vieilles planches pourries et qu'on les garde au cas où…. Après les avoir décrochis….
- Quand on ne peut plus donner de sang à la Croix Rouge, même après 47 fois, «vous êtes trop vieux monsieur» Ok, j'vais le garder pour moi «câline».
- Quand vous commencez à avoir hâte à votre pension ou à votre retraite, la p'tite ou la grosse et que vous n'avez que 45 ans.
- L'âge mûr, c'est être toujours jeune avec beaucoup d'effort, vieillir, c'est passer de la passion à la compassion.
- Les jeunes pensent que les vieux sont fous. Les vieux savent que les jeunes le sont……
- Les jeunes sont en groupe. Les adultes sont en couple. Les vieux sont seuls.
- C'est plaisant d'arriver à un grand âge, mais pas de l'avoir…….
- Ne prenez jamais de retraite officielle, car vous allez travailler encore plus fort.
-

Jour de la marmotte

Petite histoire

(texte par Dr Gilles Lepage MON 1965)

(Photo gratuite prise sur Pixaby)

Nous savons tous que le 2 février de chaque année, soit le jour de la Chandeleur, en Amérique du Nord, est célébré le jour de la marmotte.

Au Québec, c'est à Val d'Espoir (Gaspésie) que les yeux se tournent pour assister à la sortie de la marmotte qui porte le nom de «Fred».

Selon l'Encyclopédie Canadienne, cette tradition remonterait au Vè siècle. Il semble que les Allemands amènent avec eux en Amérique du Nord cette croyance.

Le mythe autour du jour de la marmotte :

Selon le folklore, si la marmotte voit son ombre, elle aura peur et retournera dans son terrier. «Ça signifie souvent du temps plus froid et six semaines supplémentaires d'hiver.»

En revanche, « si elle ne voit pas son ombre, ça veut dire que c'est nuageux, et il y a de fortes chances que ce soit doux ».

Au fil du temps, le jour de la marmotte est devenue une manière amusante d'anticiper le printemps. En Amérique du Nord, la tradition d'observer les marmottes sortir de leur terrier et d'en tirer une prévision météorologique remonte à 1887.

Il convient de noter que la prédiction de la marmotte n'a aucune base scientifique avérée. Les météorologues soulignent que le comportement de l'animal ne peut raisonnablement pas prévoir le temps. Néanmoins, l'événement demeure une occasion joyeuse et légère de marquer le milieu de l'hiver.

****

Des remerciements

La publication du VETO CLIN D'ŒIL a débuté il y a près de 10 ans. Au début, sous forme d'essai, et par la suite le tout s'est grandement amélioré grâce à la venue de collaborateurs qui ont su nous alimenter pour en faire une publication attendue et lue par la grande majorité des médecins vétérinaires retraités du Québec et d'ailleurs également.

Un merci spécial aussi à mes deux correcteurs, la Dre Francine Sauvé (MON 1977) et le Dr Marcel Bouvier (MON 1971). Ces deux collègues ont permis aux publications du VETO CLIN D'ŒIL d'être bien structurées et surtout de présenter des textes sans fautes. Leurs précieux conseils ont guidé mes pas dans ce domaine inconnu de la publication.

Cette édition de mars 2024 sera ma dernière contribution au VETO CLIN D'ŒIL et je quitte avec l'impression profonde du devoir accompli. Je souhaite à celui ou celle qui prendra la relève, le même enthousiasme que j'ai eu durant toutes ces années.

Il n'y a qu'un mot d'homme pour exprimer aujourd'hui toute ma gratitude et c'est :

MERCI

****

Paysages du Québec

La tour du Nordet

Saint-François-de-l'Île-d'Orléans,

photo autorisée par Gilles Lepage MON

Chutes Montmorency

(photos prises par Gilles Lepage MON 1965)

Colisée Jean Béliveau, Longueuil

DES CONSEILS FINANCIERS POUR ASSURER UNE PROSPÉRITÉ CROISSANTE.
ACTIFS PRÈS DE 3X PLUS IMPORTANTS
Pour les ménages qui ont un conseiller depuis 15 ans ou plus
ÉPARGNE 2X PLUS RAPIDE
Pour les ménages qui bénéficient de conseils
78 % DES CLIENTS RECONNAISSENT
que leur conseiller leur apporte un rendement qui dépasse celui des marché
CI GESTION DE PATRIMOINE ASSANTE
BÉNÉFICIEZ DE NOTRE EXPERTISE !
Grâce au grand réseau Assante, vous aurez accès à de nombreux outils ainsi qu'à une multitude de collaborateurs aux talents divers.
1200, rue Daniel-Johnson O., suite 4000, Saint-Hyacinthe 1 450 250-0722

Dernière heure

À chaque année, de nouveaux retraités viennent gonfler les rangs du ReVeR. Si vous êtes de ceux-là, la Société de conservation du patrimoine vétérinaire québécois (SCPVQ) vous souhaite une retraite des plus heureuses!

Que vous soyez jeunes retraités ou déjà expérimentés, vous détenez peut-être des objets qui pourraient avoir une valeur patrimoniale. La SCPVQ est toujours intéressée à enrichir ses collections de livres, photos, instruments… afin de pérenniser le passé de notre profession. Si vous croyez détenir de tels objets et songez à vous en départir maintenant ou ultérieurement, contactez la Société à l'adresse courriel suivante:

lascpvq@gmail.com

Ça bouge du côté de Kuujjuaq

Ce texte d'intérêt pour la profession a été envoyé par :

Patrick Beauchesne
Président-directeur général

Bureau du président-directeur général
Société du Plan Nord
900, boulevard René-Lévesque Est, 7e étage, bureau 720, Québec (Québec) G1R 2B5
Tél. : 418 643-1874, poste 66400
patrick.beauchesne@spn.gouv.qc.ca
extrait de : nouvelles.umontreal.ca

Des étudiants en médecine vétérinaire participent à un projet pilote à la clinique de Kuujjuaq

Sept étudiants de deuxième cycle de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal prendront part à un projet pilote à la clinique vétérinaire de Kuujjuaq d'ici juin prochain.

D'ici le mois de juin, sept internes généraux de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal se rendront tour à tour à Kuujjuaq pour assurer le fonctionnement de la seule clinique vétérinaire du Nunavik, avec l'aide d'une équipe de bénévoles.

Chaque mois, ces vétérinaires diplômés de deuxième cycle se relaieront pour un séjour de deux semaines.

«Leur mandat consistera à répondre aux besoins vétérinaires sur place, que ce soit en médecine préventive – vaccination, examens de santé, sensibilisation à la vermifugation, etc. –, en suivis d'affections chroniques, en gestion des maladies aigües ou en soins d'urgence», indique le Dr Edouard Martin, clinicien enseignant en urgentologie vétérinaire au Centre hospitalier universitaire vétérinaire (CHUV) de l'UdeM.

Une préparation qui remonte à l'automne

Le 15 novembre dernier, le Dr Martin et le Dr Evan Galpin-Lebreau, interne général en pratique des animaux de compagnie du CHUV, se sont rendus à Kuujjuaq, où la toute première clinique vétérinaire du Nord-du-Québec a été ouverte.

Construite en 2023 à la demande de la municipalité avec le soutien de la Société du Plan Nord et appuyée par les résultats de recherche des Drs André Ravel et Cécile Aenishaenslin, de la

Faculté de médecine vétérinaire de l'UdeM, la clinique vétérinaire de Kuujjuaq permet d'assurer des services vétérinaires de base aux animaux de la population locale.

«Sans services vétérinaires alors que des installations récentes existaient sur place, la municipalité de Kuujjuaq cherchait à combler un besoin criant en matière de soins préventifs et curatifs aux animaux de compagnie de cette région éloignée», précise le Dr Martin.

Au cours de leur visite d'une dizaine de jours, les Drs Martin et Galpin-Lebreau ont installé puis calibré des appareils jusque-là inutilisés et se sont assurés d'avoir en main les fournitures nécessaires au bon fonctionnement d'une clinique vétérinaire.

Ensuite, ils ont réalisé une soixantaine de consultations, principalement en médecine préventive, et fait plus d'une vingtaine de chirurgies. Dans 80 % des cas, les patients étaient des chiens nordiques.

Un projet qui comporte des défis

Pour les internes généraux qui se rendront à Kuujjuaq, ce sera «une occasion unique de tester leur sens clinique et leur esprit d'initiative et d'acquérir des compétences en gestion d'une clinique de façon autonome», mentionne le Dr Martin.

Outre le paysage exceptionnel de la région et les personnes tout aussi exceptionnelles qui l'habitent, le fonctionnement clinique constituera un défi pour eux.

«Malgré le soutien précieux d'une équipe de bénévoles, le vétérinaire est seul pour gérer les patients et la clinique, qui ne dispose pas de personnel technique ni d'un pharmacien», ajoute le vétérinaire.

Sans appareil de radiographie ou d'échographie, la clinique possède néanmoins un équipement de base comprenant entre autres un appareil d'anesthésie ainsi qu'un appareil d'analyses sanguines.

«La débrouillardise est donc de mise et des solutions de remplacement doivent parfois être trouvées, mais la collaboration à distance de l'équipe du CHUV permet maintenant d'offrir des soins qui auparavant n'étaient tout simplement pas accessibles», observe Edouard Martin.

Pour le Dr Galpin-Lebreau, participer à la mise en place logistique de la clinique a été une expérience formatrice. «Nos services semblent avoir été appréciés par la communauté et le projet auquel prendront part nos internes généraux sera assurément très gratifiant pour eux», conclut-il.